



Assemblée générale

Distr. générale
24 février 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 76 de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer**Note verbale datée du 11 décembre 2013, adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente
de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

La Mission permanente de la République de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire savoir qu'en application de la résolution [65/37 B](#) de l'Assemblée générale en date du 4 avril 2011, un atelier s'est tenu sous les auspices de l'ONU à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), du 28 au 30 octobre 2013, à l'appui de la première phase du premier cycle d'évaluation du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques.

La Mission permanente de la République de la Côte d'Ivoire transmet ci-joint au Secrétaire général le résumé des débats de l'atelier (voir annexe).

La Mission permanente demande que les textes de la présente note et de son annexe soient distribués comme documents de l'Assemblée générale au titre du point 76 de l'ordre du jour.



**Annexe à la note verbale datée du 11 décembre 2013,
adressée au Secrétaire général par la Mission permanente
de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Rapport sur les travaux du septième atelier tenu
sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies
à l'appui du Mécanisme de notification et d'évaluation
systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin,
y compris les aspects socioéconomiques**

Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), 28 au 30 octobre 2013

1. Le présent rapport réunit des informations essentielles pour le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, et pour le Groupe d'experts chargé d'élaborer le volet région de l'Atlantique Sud de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin (ci-après dénommée « évaluation mondiale des océans »). Il rend compte en particulier des conclusions de l'atelier relatives aux lacunes de l'information sur la région, aux capacités nécessaires pour évaluer l'état du milieu marin dans la région, aux suggestions concernant l'élaboration de l'évaluation mondiale des océans et aux prochaines étapes de cette entreprise. Les observations sont tirées des exposés, des comptes rendus des groupes de discussion et de la session de clôture de l'atelier. Les annexes au présent rapport fournissent d'autres précisions sur l'atelier et ses conclusions, notamment son ordre du jour, la liste des participants, le résumé des exposés et les comptes rendus des groupes de discussion. Ces derniers dressent l'inventaire des évaluations de l'état du milieu marin sous les angles écologique et socioéconomique, en incluant des sources spéciales d'information et une liste d'experts pour la région de l'Atlantique Sud et les parties III à VI du plan général de l'évaluation mondiale des océans¹.

Contexte : objectifs, historique et participants

2. Conformément aux recommandations formulées lors de la réunion tenue en juin 2011 par le Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme, recommandations entérinées par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/231 du 24 décembre 2011, les ateliers ont été considérés comme des instruments essentiels de l'évaluation mondiale des océans.

3. À la suite de ces recommandations, des ateliers ont été organisés à Santiago (Chili) en septembre 2011 (pour le Pacifique Est); à Sanya (Chine) en février 2012 (pour les mers d'Asie de l'Est et du Sud-Est); à Bruxelles en juin 2012 (pour l'Atlantique Nord, la mer Baltique, la mer Méditerranée et la mer Noire); à Miami (États-Unis) en novembre 2012 (pour la région des Caraïbes); à Maputo en décembre 2012 (pour l'océan Indien occidental); et à Brisbane (Australie) en février 2013 (pour le Pacifique Sud-Ouest).

¹ Toutes les annexes au présent rapport sont consultables sur le site Web du Mécanisme (www.un.org/Depts/los/global_reporting/global_reporting.htm).

4. L'atelier pour la région de l'Atlantique Sud, organisé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, à l'appui du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, s'est tenu à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) du 28 au 30 octobre 2013.

5. L'atelier avait les objectifs suivants :

- Améliorer le dialogue entre les spécialistes des milieux marins dans les gouvernements, les organisations gouvernementales internationales et les initiatives régionales;
- Dresser un inventaire des évaluations de l'état des milieux marins sous les angles écologique et socioéconomique;
- Examiner les liens entre les évaluations, notamment quant aux facteurs déterminants et l'état des milieux marins;
- Recenser les besoins en matière de renforcement des capacités d'évaluation de l'état des milieux marins et envisager des mesures adéquates pour y répondre.

6. Un séminaire d'experts nationaux a eu lieu au Brésil du 11 au 13 septembre 2013 en prélude à l'atelier prévu en Côte d'Ivoire. Il a présenté les conclusions d'une enquête participative suivie d'une analyse des évaluations de l'état du milieu marin et des sources de données existantes au Brésil au sujet de la partie brésilienne des côtes de l'Atlantique Sud-Ouest, notamment les lacunes de l'information, les capacités nécessaires pour évaluer l'état du milieu marin dans le pays et les suggestions concernant les futures étapes de l'évaluation mondiale des océans dans l'Atlantique Sud. La synthèse de tous ces éléments a nourri les débats de l'atelier de Grand-Bassam et notamment les groupes de travail. On trouvera à l'annexe D au présent document le rapport final de synthèse pour la région de l'Atlantique Sud ainsi que les contributions des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et australe et de l'Atlantique du Sud-Ouest.

7. Le Gouvernement ivoirien a organisé l'atelier avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du secrétariat de la Convention d'Abidjan relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Union européenne (UE). Alberto Pacheco (Coordonnateur du Programme pour les mers régionales du PNUE), Beatrice Padovani Ferreira (membre du Groupe d'experts) et Romain Chancerel (spécialiste des écosystèmes et du milieu marin, au secrétariat de la Convention d'Abidjan) ont coprésidé l'atelier. Allah Kouadio Rémi, Ministre de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, a bien voulu lancer officiellement l'atelier à la cérémonie d'ouverture, durant laquelle se sont également exprimés Alvaro Ceriani, représentant de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, des représentants du secrétariat de la Convention d'Abidjan et de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, le maire de Grand-Bassam et Bintou Traoré, Miss Earth Côte d'Ivoire 2013.

8. Les participants (voir annexe A) comptaient des experts venus de 17 pays de la région de l'Atlantique Sud, à savoir : Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Ghana, Libéria, Mauritanie, Nigeria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sierra Leone, Togo et Uruguay. Étaient absents l'Afrique du Sud, l'Angola, la Gambie, la Namibie et le

Sénégal. Des experts venus de pays extérieurs à la région de l'Atlantique Sud, de même que de nombreuses organisations locales, régionales et internationales et trois membres du Groupe d'experts, en l'occurrence, Beatrice Padovani Ferreira (Brésil), Renison Ruwa (Kenya) et Peter Harris (Australie) ont eux aussi participé à l'atelier.

Déroulement de l'atelier

9. L'atelier s'est déroulé selon l'ordre du jour (voir annexe B). Cependant, certains changements mineurs ont été apportés de manière à tenir compte de l'arrivée tardive du Ministre le premier jour et de la prolongation des séances des groupes de travail jusqu'au mercredi matin à la demande des experts, qui souhaitaient disposer de temps supplémentaire pour mettre la dernière main aux tableaux. On trouvera à l'annexe C le compte-rendu des travaux, notamment la teneur des exposés et des débats en plénière.

10. Les groupes de travail étaient composés d'experts nationaux choisis selon leur domaine de spécialisation. La méthode qu'ils ont suivie a consisté à dresser la liste des institutions et des sources d'informations en rapport avec les différents domaines thématiques figurant dans le tableau, à évaluer les données disponibles, recenser les lacunes de l'information, déterminer les capacités à renforcer et formuler des recommandations aux fins de la mise en œuvre de l'évaluation mondiale des océans aux niveaux national, régional et international.

11. Une synthèse des discussions de groupe a été présentée en plénière par un rapporteur désigné par chacun des groupes, puis examinée à la dernière séance plénière. Le présent rapport récapitule les lacunes de l'information sur la région de l'Atlantique Sud recensées par les experts ainsi que les moyens nécessaires pour évaluer l'état du milieu marin de cette région.

Déficit d'informations relatives à la région de l'Atlantique Sud

12. La présente section résume certaines des lacunes recensées par les quatre groupes de travail, à savoir le groupe I (biophysique), le groupe II (sécurité qualitative et quantitative de l'alimentation), le groupe III (aspects socioéconomiques) et le groupe IV (biodiversité).

Groupe I : biophysique

13. Les principales lacunes recensées par les experts sont les suivantes :

- Absence de séries chronologiques longues continues sur l'élévation du niveau de la mer et son impact sur les zones côtières et le milieu marin;
- Absence d'informations sur les répercussions d'El Niño dans la sous-région, en particulier en Afrique de l'Ouest;
- Mauvaise communication entre les instituts météorologiques et les instituts océanographiques;
- Manque de séries chronologiques longues continues sur l'acidification, notamment de mesures *in situ* en zone tropicale;
- Pénurie d'études sur les facteurs qui influent sur les couches superficielles et la variation des espèces, notamment à partir de mesures *in situ* des couches superficielles et du plancton.

Groupe II : sécurité qualitative et quantitative de l'alimentation

14. Au lieu d'énumérer les lacunes de l'information sur les stocks de poissons, le Groupe II a fait l'analyse ci-après.

15. Dans la région de l'Atlantique Sud, nombre d'établissements nationaux et d'organisations régionales procèdent à des évaluations de l'état des stocks de poissons et de crustacés ainsi que des pêches. Bien que les statistiques de la pêche soient disponibles, les séries chronologiques continues font défaut dans de nombreux domaines. De fait, comme beaucoup d'évaluations sont liées à un projet précis, les données cessent d'être recueillies lorsque le financement s'arrête. Ce problème touche tous les pays, hormis peut-être l'Argentine et l'Uruguay où l'on dispose de séries chronologiques assez complètes pour les stocks de poissons les plus importants d'un point de vue économique. Les difficultés rencontrées pour obtenir des navires de recherche afin de faire des études indépendantes sur la pêche constituent un obstacle pour toute la région.

16. Les principales lacunes recensées par les experts concernant l'évaluation économique des activités de pêche sont les suivantes :

- Peu d'évaluations des conséquences économiques (évaluation des risques) des catastrophes, et de l'impact d'autres activités sur la pêche et le niveau de vie des pêcheurs;
- Pénurie d'études sur l'impact de l'économie mondiale sur les pêches;
- Manque de données sur les pertes après capture (lors de la transformation, de la commercialisation, etc.);
- Absence d'études sur l'impact des marées rouges sur la pêche en Afrique de l'Ouest;
- Manque d'informations sur la contribution de la pêche artisanale.

17. Les principales lacunes recensées par les experts au sujet des pratiques de pêche, de l'hygiène et de la sécurité sont les suivantes :

- Problème des évaluations de stocks d'espèces capturées aussi bien par le secteur de la pêche industrielle que par celui de la pêche artisanale : elles sont souvent faites en bloc, même si certains pays ont de bons systèmes de communication des données;
- Pénurie d'informations sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, même si l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) évalue l'application du Code de conduite pour une pêche responsable pays par pays;
- Peu d'évaluations des captures incidentes de mammifères marins, de tortues de mer et d'oiseaux, en particulier dans les pays africains;
- Pénuries d'informations sur le nombre de personnes employées par le secteur de la pêche;
- Inefficacité des systèmes de contrôle de la sécurité et de l'hygiène (mécanismes de communication de l'information défaillants).

Groupe III : aspects socioéconomiques

18. Les principales lacunes recensées par les experts en ce qui concerne la pollution sont les suivantes :

- Mécanismes de communication de l'information défectueux et difficultés d'accès à la documentation existante (rapports) sur les fuites d'hydrocarbures et les marées noires;
- Manque d'informations sur les types et les quantités d'hydrocarbures déversés en mer et sur l'évolution probable de ce phénomène au cours des 10 prochaines années;
- Insuffisance des moyens dont disposent les pays de la région pour étudier l'élimination des déchets solides par immersion dans les océans;
- Manque d'études sur les impacts socioéconomiques.

19. La principale lacune recensée par les experts au sujet de l'impact des activités d'exploration et d'exploitation est l'absence de réglementation en matière de prospection et d'exploitation des gisements de pétrole et de gaz en mer. En ce qui concerne l'extraction du sable et du gravier et ses incidences socioéconomiques, ils ont relevé les lacunes suivantes :

- Pénurie d'études sur l'exploitation des agrégats;
- Pénurie d'études sur la poldérisation et la transformation de l'habitat.

20. Les principales lacunes recensées par les experts concernant l'érosion et ses incidences socioéconomiques sont les suivantes :

- Pénurie de données chronologiques sur l'érosion côtière, en raison de capacités de modélisation insuffisantes et de la difficulté à mettre en place des mécanismes de financement à long terme;
- Manque d'outils de décision et de formation pour les gestionnaires;
- Manque de données socioéconomiques;
- Manque de recherches sur l'adaptation et les solutions techniques.

21. Les principales lacunes recensées par les experts au sujet du tourisme, de son impact sur les écosystèmes et de ses incidences socioéconomiques sont les suivantes :

- Pénurie d'études sur l'industrie du tourisme;
- Faibles capacités d'évaluation des activités touristiques et de tous leurs aspects connexes (économiques, environnementaux, sociaux, etc.).

Groupe IV : biodiversité

22. Les principales lacunes recensées par les experts au sujet des habitats des zones côtières et du plateau continental sont les suivantes :

- Manque d'informations sur les habitats hauturiers et les habitats du plateau continental;
- Manque d'informations sur l'état actuel des espèces vivant dans les mangroves; des données doivent être recueillies par la voie d'enquêtes et de projets de cartographie faisant appel au Système d'information géographique (SIG);

- Pénurie de programmes de cartographie des algues marines.
23. Les principales lacunes recensées par les experts quant à l'information sur la distribution et les quantités sont les suivantes :
- Manque d'informations sur les captures de la pêche industrielle, notamment sur la fraction juvénile des prises;
 - Manque de recherches sur la vulnérabilité au changement climatique et l'adaptation à ce changement;
 - Pénurie de programmes de surveillance rigoureuse des populations de cétacés, notamment en Afrique de l'Ouest;
 - Absence de programmes de surveillance de certaines zones estuariennes, notamment en Afrique de l'Ouest;
 - Pénurie de connaissances sur les coraux des grands fonds (Mauritanie, etc.);
 - Pénurie d'informations sur le plancton.
24. Les principales lacunes recensées par les experts en ce qui concerne les pressions cumulées sont les suivantes :
- Absence d'études sur les causes de l'échouage de cétacés en Afrique de l'Ouest;
 - Manque d'informations sur la bathymétrie et les courants marins propres à certaines régions;
 - Pénurie d'études sur les effets de la déforestation;
 - Pénurie d'analyses chimiques et de programmes de surveillance de la qualité de l'eau.

Capacités nécessaires et suggestions pour l'évaluation de l'état du milieu marin dans la région de l'Atlantique Sud

25. Bon nombre de pays de la région de l'Atlantique Sud n'ont pas les capacités voulues pour procéder à des évaluations de l'état du milieu marin à l'échelle régionale, sous-régionale ou nationale. Ce problème majeur tient essentiellement à un manque de fonds mais aussi à l'absence de ressources et de moyens suffisants pour mener à bien ce genre d'études, aux niveaux local et national. Il importe toutefois de noter que les besoins varient considérablement d'un endroit à l'autre et que la coopération Sud-Sud offre la possibilité de remédier au problème. Aussi les experts ont-ils proposé que d'autres activités de renforcement des capacités soient organisées dans la région sous les auspices du Mécanisme.

26. Une autre lacune importante concerne la discontinuité géographique de l'information dans la région de l'Atlantique Sud, plus précisément la pénurie d'études sur la dynamique biophysique et socioéconomique à l'œuvre à l'échelle régionale. C'est là un obstacle important à la réalisation d'une évaluation régionale intégrée. L'optimisation de la coordination des activités de collecte de données sur le milieu marin dans les pays et la région devrait contribuer à la production de ce type d'évaluation.

27. Les experts ont confirmé l'importance de l'atelier et proposé que d'autres initiatives soient prises en vue d'améliorer l'échange d'informations et de données

d'expérience dans la région de l'Atlantique Sud. C'est ce qu'a rappelé le représentant de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud Alvaro Ceriani dans ses observations finales (voir annexe C).

28. À la discontinuité géographique de l'information s'ajoute celle des séries chronologiques de données, autre lacune importante qui empêche, aux yeux des experts, l'évaluation de l'état du milieu marin et des zones côtières de l'Atlantique Sud. En fait, l'absence de séries chronologiques longues, cohérentes entrave l'évaluation régionale intégrée de la dynamique biophysique et socioéconomique à long terme à l'œuvre dans la région.

29. Lorsqu'un projet s'achève, les sources de financement se tarissent, les équipes d'experts se séparent et il faut attendre que le projet redémarre pour obtenir des fonds supplémentaires. Ce « déficit de financement », autre obstacle à la réalisation d'une évaluation régionale intégrée, montre qu'il importe de disposer de mécanismes de financement durables de manière à obtenir des séries de données à long terme cohérentes.

Prochaines étapes de la réalisation de l'évaluation mondiale des océans

30. Les conclusions de l'atelier seront communiquées au Groupe d'experts, qui s'en inspirera pour ébaucher la composante de l'évaluation mondiale des océans relative à la région de l'Atlantique Sud. Les grandes étapes de cette évaluation seront les suivantes :

- Nouvelles nominations par les États à la réserve d'experts;
- Préparation de documents de travail pour chaque chapitre (dernier trimestre de 2013);
- Préparation des ébauches des différents chapitres à partir des documents de travail (d'octobre 2013 à mars 2014);
- Élaboration de la première ébauche de la première évaluation mondiale des océans (avril et mai 2014);
- Examen par les pairs et ajustements (de juin à août 2014);
- Ébauche finale (septembre 2014);
- Présentation au Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme (décembre 2014);
- Publication (février 2015).

31. Enfin, les participants ont été invités à communiquer toutes sources d'informations ou tous noms d'experts supplémentaires éventuels à Romain Chancerel (romain.chancerel@unep.org) en vue de leur inclusion dans le présent rapport ou ses annexes. Ils ont également été invités à s'inscrire dans la réserve d'experts et, s'ils étaient sélectionnés par le Groupe d'experts, à participer à la conception de la composante de l'évaluation mondiale des océans relative à la région de l'Atlantique Sud.

Conclusions

32. L'atelier a atteint les objectifs qu'il s'était fixés en termes de participation et de valeur informative des exposés et des séances des groupes de travail. En fait, 17 des 25 pays de la région de l'Atlantique Sud ont participé aux travaux, ce qui témoigne de l'intérêt particulier porté à l'évaluation mondiale des océans. Les séances des groupes de travail ont permis de recenser et d'intégrer les sources d'information sur l'état du milieu marin et des zones côtières (études, documents, rapports, etc.), de combler d'importants déficits d'information et d'associer à tous ces efforts des personnes et des institutions de premier plan.

33. Le premier jour de l'atelier, le Groupe d'experts et les représentants des organismes des Nations Unies ont fait des exposés qui ont familiarisé les participants avec le Mécanisme et ont préparé le terrain pour les séances des groupes de travail.

34. Les fructueux débats des groupes de travail, le deuxième et le troisième jour de l'atelier, ont permis de recenser les principales sources d'information. Les participants ont toutefois souligné que certains travaux préliminaires auraient dû être conduits à l'échelle des pays de manière à réunir toutes les données nécessaires. En outre, l'absence de certains pays riverains de l'Atlantique Sud au littoral étendu (Afrique du Sud, Angola, Namibie, etc.) a été déplorée. En conséquence, s'il a contribué pour beaucoup à mieux faire connaître l'évaluation mondiale des océans dans la région, l'atelier n'a peut-être pas permis de recueillir toutes les informations attendues en vue de l'élaboration du document de travail à la fin de 2013.

35. Certains délégués de pays ont demandé qu'un avant-projet de rapport soit distribué avant la version finale en complément des travaux en séance. Certaines études d'organismes nationaux n'étant pas forcément faciles à obtenir, il faudrait peut-être faire d'autres recherches au niveau national pour avoir un inventaire complet des informations disponibles.

36. À la suite de consultations avec les membres du Groupe d'experts et la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, il a été rappelé que le présent rapport devait se fonder uniquement sur les informations produites durant l'atelier. Aussi n'a-t-on pas distribué les tableaux aux participants pour contributions aux fins du présent rapport. Il a toutefois été rappelé que l'évaluation mondiale des océans était conçue comme un processus continu auquel les pays pouvaient se joindre à tout moment, notamment en nommant des experts à la réserve.

37. Une autre question soulevée à la réunion a été celle de la mise en place de mécanismes de coopération entre les pays de la région de l'Atlantique Sud, et notamment de la nécessité de renforcer les liens entre les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Atlantique Sud-Ouest. Il a été proposé d'organiser un atelier régional afin de présenter plus en détail les liens entre les aspects biophysiques et socioéconomiques et d'accroître la coopération Sud-Sud entre les deux sous-régions.

38. Enfin, l'appui fourni par des instances à vocation régionale comme la Convention d'Abidjan ou la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud a été jugé très important, notamment pour la coordination des activités de renforcement des capacités au niveau des pays, l'intégration des évaluations au niveau sous-régional et l'élaboration de mécanismes de coopération Sud-Sud dans la région de l'Atlantique Sud.